

3. Vendôme, Bibliothèque municipale, 193.

Le manuscrit a été décrit par Henri Omont dans le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France*, Paris, t. 3, 1885, p. 457-460. M.-C. Garand (*op. cit.*, p. 401) en a fourni aussi une notice détaillée.

Manuscrit du XII^{ème} siècle, parchemin, 210 x 115 mm, 97 folios de 24 longues lignes. Initiales rubriquées, certaines ornées. Au folio 2v une miniature en pleine page représente l'abbé Geoffroy, nimbé, à genoux aux pieds du Christ, identifié par l'inscription *Goffridus peccator*, avec la légende *Christe, in te sperabo, occideris si me etiam*. La miniature est placée entre deux lamentations du pécheur, les opuscles 14 et 13 (n^o 129 et 214)¹.

Le manuscrit n'a sans doute jamais quitté la bibliothèque de La Trinité avant de passer dans le fonds de celle de la ville : au folio 1r une main du XVII^{ème} siècle a inscrit l'ex libris de la congrégation de Saint-Maur (*Congregationis Sancti Mauri monasterii Vindocinensis*). Un autre ex libris et une cote (C 193) du XVIII^{ème} siècle confirment cette appartenance. Il a été copié par environ douze mains proches, dont le changement correspond chaque fois à un nouveau texte. Les dernières œuvres copiées sont de 1129, comme dans le manuscrit du Mans, ce qui permet de le dater de la même époque, entre cette dernière année et 1132. Il ne renferme qu'une partie des œuvres de l'abbé de La Trinité, essentiellement des sermons et des traités, et seulement neuf lettres. Le choix est significatif : Geoffroy n'a retenu que des textes « doctrinaux ». L'ordre des premiers sermons et traités est à peu près logique, mais, à partir du folio 64, toutes les œuvres sont postérieures à 1119. Quant aux lettres, elles traitent de problèmes généraux, théologiques ou canoniques : rôle de l'abbé, extrême-onction, stabilité monastique, rachat des autels, soumission du pape à l'empereur, lettre à Robert d'Arbrissel sur son ascèse, cette dernière incomplète puisqu'un feuillet en avait été arraché sur l'ordre de l'abbesse de Fontevraud lors des démarches pour la canonisation de Robert peu avant 1652². Seule l'insertion des deux dernières, de 1129, ne semble pas justifiée par le contenu.

On voit clairement ici la volonté de la part de l'auteur, dans un manuscrit très soigné et tout spécialement revu, de mettre au premier plan l'aspect doctrinal, donc plus universel de ses écrits, quelle que soit la forme sous laquelle ils se présentent, lettres, traités ou sermons.

¹ Ch. BOUCHET, « Une miniature de manuscrit du XI^{ème} siècle », dans *Bulletin de la société archéologique du Vendômois*, t. 23, 1884, p. 146-148. H. TOUBERT, art. cité, *Revue de l'art*, p. 34 et n. 104. *In te sperabo*, Job, 13, 15.

² J. DALARUN, *L'impossible sainteté*, Paris, 1985 p. 101.